

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 13 AVRIL 2010

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoints
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,
Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE,
M. Jean-Marie GINIEIS, M. Philippe GARROTE,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mlle Nathalie REGUEIRO,
M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Gilles BITAILLOU donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. André LABARTHE,
Mlle Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
M. Jean-Pierre CASTILLON donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mlle Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM.

❧❧❧

7 - COURTAGE AUX ENCHERES EN LIGNE : CONTRAT AGORASTORE

Monsieur MAILLET informe l'Assemblée que la Ville d'Oloron Sainte-Marie souhaite procéder à la mise en vente aux enchères des véhicules, équipements et matériel réformés.

La Société Agorastore propose une offre répondant aux attentes de la Ville d'Oloron Sainte-Marie soit :

- création, personnalisation et droits d'accès au site offerts,
- manuel d'utilisation offert,
- accès au service après vente,
- commission : taux applicable de 8 % sur les ventes effectives,
- mise en ligne de la première vente aux enchères par la Société Agorastore,
- pas de volume minimum ou maximum proposé à la vente exigé.

.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat avec la Société Agorastore.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 13 avril 2010.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 18/ 04/ 2010

Bernard UTHURRY